

# LAVAVEIX LES MINES



I.P.N.S.

## Sommaire

Dernières minutes

A lire !

Les panneaux solaires

Toute la lumière ?

Les animations

Un certain nombre ...

Infos pratiques

A ne pas oublier !

Et à l'école ?

Elle se refait une beauté !

**Pour la réouverture  
du service  
de radiothérapie  
de la Creuse  
à Guéret**

<http://www.radiotherapiecreuse.fr>  
**0800 828 018**

## Dernières minutes

### Des dates à retenir

Le **1<sup>er</sup> décembre à 20 H** salle des Galibots : réunion concernant le projet d'aménagement du Centre Bourg (partie Mairie – Anciennes Ecoles)

- \* proposition d'aménagement de surface,
- \* disposition des parkings le long de la voirie ...

Cette invitation s'adresse aux riverains mais également à tous les habitants.

Les travaux se dérouleront de mars à mai 2011.

Le **6 décembre à 18 H**, salle des fêtes : le Plan de Prévention des Risques Miniers (PPRM).

\* **Bilan des actions conduites : sondages, carte des risques, projet de règlement ...**

En présence de Monsieur le Préfet de la Creuse.

### Ateliers de la mine

Nous entrons dans la phase active. Un dossier de consultation des maîtres d'œuvre a été lancé en Août 2010. Trois candidats ont effectué une offre et ont été auditionnés le 17 septembre. Après délibération du jury, la **SCOP OEKOUMENE** de Limoges a été retenue.

*Les travaux d'aménagement devraient débuter en avril 2011.*

### Pole d'excellence rural : éco réhabilitation

Le gouvernement a lancé un nouvel appel à projets au profit des territoires ruraux.

L'objectif est de relancer l'activité économique et le développement local en favorisant de nouvelles dynamiques territoriales. Plusieurs projets, liés à l'écoconstruction, sont en cours de réflexion dans le Département. Ceux portés par la SCOP Hanneman à Lavaveix-les-mines mais également l'association « Bâti et savoir faire en Limousin » à Felletin, etc.

L'idée est donc de fédérer ces projets pour faciliter leur émergence et les accompagner pour construire, au niveau départemental, une offre de logements répondant aux exigences d'un habitat de qualité, moins coûteux en charges

de chauffage et adapté au patrimoine bâti de la Creuse. Ce dossier porté, par le Conseil Général, a été déposé au Ministère.

Deux projets d'aménagement du bâti de la mine figurent dans ce dossier :

\* **la maison des ingénieurs et les caserne rue du Centre.**

Pour un montant de travaux estimés à 490 000 € et une subvention espérée à hauteur de 245 000 €, cette action s'intègre dans un projet d'ensemble de réhabilitation du bâti qui débutera, en 2011, par la rénovation des deux immeubles situés au 7 place de la République et au 41 rue du Centre.

### Cimetière :

Un certain nombre de tombes sont dans un état de détérioration inquiétante qui pourraient laisser penser à une disparition totale des membres de la famille des défunts.

En amont d'une réflexion sur un projet d'aménagement global, nous avons souhaité identifier précisément ces situations. L'aide de tous est souhaitée pour nous aider à retrouver les familles des disparues.

### Maison Fillion

Un expert, spécialiste des risques pour le bâti liés à l'après mine, s'est déplacé le mardi 2 novembre dans notre commune. Il était missionné par Géodéris pour réaliser un diagnostic et une expertise concernant les fissures apparues sur le bâti. Celles, sur le pignon arrière, sont le résultat d'un tassement faible lié à la présence de galeries connues. La vétusté du bâtiment et les entrées d'eau par le toit sont des éléments aggravants. **Le rapport de l'expert sera connu dans les prochains jours.**

L'absence d'héritier pose problèmes : des travaux sont obligatoires. Des décisions seront à prendre en réunion du Conseil municipal.



## Les panneaux solaires.



Ce magazine d'information met le projecteur sur le projet de panneaux photovoltaïques qui pourraient, si les résultats des études en cours le permettent, être installés sur le terriil situé route de Bourlat.

Le projet de bail avec la société Nélios a été accepté par le conseil municipal.

Ce projet a conduit la commission d'information du conseil municipal à poser à Pierre BRIGNOLAS un certain nombre de questions.

### **- M. le Maire d'où vous est venue cette idée d'implanter des panneaux photovoltaïques dans notre commune ?**

- Chers collègues, vous et moi souhaitons nous appuyer sur notre passé pour mieux construire notre avenir.

Riche de son passé minier, placée au cœur de ce bassin houiller de 300 millions d'années, la commune de Lavaveix les Mines a fait le choix d'un développement durable fondé sur l'écoconstruction et les énergies renouvelables respectueuses de l'environnement.

Nous sommes nés, (commune et habitants), avec l'exploitation de la houille. Nous construisons ensemble un autre développement économique, culturel et social, respectueux du passé, fondé sur les nouvelles énergies.

Aujourd'hui, au niveau mondial, nous ne sommes plus confrontés à une menace économique sur les sources d'approvisionnement en énergie mais à de graves inquiétudes liées aux conséquences des émissions carbonées qui modifient l'équilibre de la planète et l'avenir de l'humanité. Chacun d'entre nous doit s'engager à réduire les émissions de gaz polluants et à protéger l'environnement.

L'énergie utilisée dans le monde provient pour plus de 80% des gisements, soit fossiles (pétrole - gaz - charbon) soit d'uranium, constitués au fil de l'évolution. Ces gisements sont dits « épuisables » ; telle cette réserve en charbon de notre bassin houiller d'Ahun estimée, à l'époque, à 12 millions de tonnes et aujourd'hui épuisée.

Par opposition, les énergies solaire, éolienne, hydrologique et géothermique sont renouvelables.

L'énergie produite à partir des déchets peut être aussi considérée comme renouvelable mais elle est englobée sous le nom générique de biomasse.

### **Pour conclure :**

les énergies renouvelables sont :

- des énergies inépuisables
- des énergies fournies par le soleil, le vent, la chaleur de la terre, ... si leur exploitation n'engendre pas la production de déchets ou d'émissions polluantes.

Nous disposons, à Lavaveix les Mines, de surfaces inoccupées constituées principalement d'accumulation de résidus de l'exploitation minière qui bénéficient d'un rayonnement solaire très intéressant.

Les éoliennes sont à l'étude au niveau de l'intercommunalité sur la commune du Chauchet. Les panneaux solaires sont possibles à Lavaveix.

Pourquoi pas ... ! C'est parti ... !

### **- Comment fonctionne une centrale photovoltaïque ?**

Un constat : l'énergie solaire est présente partout sur la terre. Le photovoltaïque transforme cette énergie en courant continu électrique. Plus l'ensoleillement est fort, plus la production de courant électrique est importante. Elle est stockée dans des batteries ou convertie sous forme de courant alternatif pour être distribuée sur le réseau.

Les avantages du photovoltaïque et d'un tel projet sont :

- une source d'énergie utilisée qui est inépuisable : le soleil
- une transformation directe possible sur les espaces non agricoles bien exposés comme le terriil de la route de Bourlat.
- la valorisation d'un espace abandonné sans intérêt pour la collectivité dans son état actuel.

Donc depuis plusieurs mois, dans le cadre de son projet sur les énergies renouvelables, le conseil municipal travaille sur un projet d'implantation de panneaux photovoltaïques sur la commune.

L'emplacement sélectionné est cet ancien terriil cadastré section AC n° 221 au lieu-dit « La Verrerie ».

Sur ce territoire de 11 ha, après déboisement mais en gardant une bordure verte, ce seront 8 ha de panneaux qui seront installés.

Cet équipement est prévu pour une puissance de l'ordre de 3,6 MW. Entouré d'une clôture de 2 m de hauteur, il sera constitué de panneaux disposés sur des structures métalliques ancrées au sol et d'un ensemble d'onduleurs et de transformateurs.

### **- Qu'est-ce qui a motivé ce choix ? Quelles seront les retombées financières pour la commune ?**

Le projet d'écoconstruction mis en place par le conseil municipal prévoit l'utilisation de nouvelles technologies pour la rénovation des bâtiments et des énergies renouvelables pour le chauffage par exemple. Il a semblé tout à fait normal d'envisager cette optique de l'énergie solaire.

Concrètement, cela se traduira pour la commune par la perception d'un loyer annuel d'environ 55 000 €. Ce loyer sera indexé, donc progressif, au minimum annuellement de 0.4% par an.

A ce loyer s'ajouteront les taxes annuelles qui seront versées par Nélios à la commune et à l'intercommunalité.

### -Y aura-t-il des contraintes ?

Il y aura des servitudes pour la commune comme celle de permettre un accès libre à tout moment au site. Elle devra aussi entretenir les alentours de celui-ci afin d'éviter que des arbres ou des constructions viennent gêner l'ensoleillement. Pour le voisinage, ce seront les mêmes contraintes. Quelques poteaux peuvent aussi être nécessaires pour le transport de l'électricité, mais cela n'est pas encore définitif.

### - Ou'en est-il des risques soulevés par certains habitants ?

Pour l'instant des études sont en cours sur la stabilité, les risques d'effondrement et d'incendie. Des études ont déjà été menées sur la faune et la flore et n'ont révélé aucune incompatibilité avec la construction de cette ferme. Il va de soi que si une étude émettait un doute sur le feu, la stabilité du site ou sur un risque d'éboulement suite à de fortes précipitations, la commune stopperait immédiatement ce projet.

### - Pourquoi n'en parler que maintenant ?

Ce n'est pas tout à fait la vérité. Des informations ont été données dans le REPERE N°6 au sujet de ce projet. Les études avancent, mais cela reste à l'état de projet possible, sans plus ...

### - Que répondez-vous aux personnes qui trouvent le site mal choisi et qui s'inquiètent pour leur avenir ?

Je comprends que les habitants proches du site s'interrogent sur les conséquences d'un tel projet sur leur environnement et leur mode de vie.

Toutes ces questions seront abordées avec tous les habitants lorsque les études de faisabilité du projet seront terminées. Les experts sont au travail. Rien ne sera fait qui pourrait entraîner des nuisances ou des risques pour le voisinage.



Les arguments des opposants au projet sont développés sur le blog citoyen à cette adresse :

<http://lavaveix-les-mines-citoyen.over-blog.com/>

De nombreux sites identiques au nôtre ont été utilisés pour ce type de projet :

Le Creusot - Montceau (Saône et Loire) capacité 10 MW  
Decize (Nièvre), Treize Vents (Vendée) sur 14 ha, Lattes - Montpellier et Châteaurenard (Bouches du Rhône) 15 ha, Douchy-les-Mines (Nord) 11 ha, Radenac (Morbihan) 20ha etc....

Ne perdons pas de temps .... Une fois les études terminées, débattons, mais ensemble, avançons dans la voie du développement pour le bien-être, le bien-vivre de tous.

Merci pour cet entretien et surtout bravo pour votre investissement au service de l'information des habitants !

## Les animations



L'exposition **APROART** 2010 a eu lieu du 10 juillet au 22 août 2010. Elle était répartie dans deux salles : l'école des Galibots et la salle V. Morel.

Les rues ont été décorées d'oriflammes réalisées par différents artistes au mois de juin 2010.

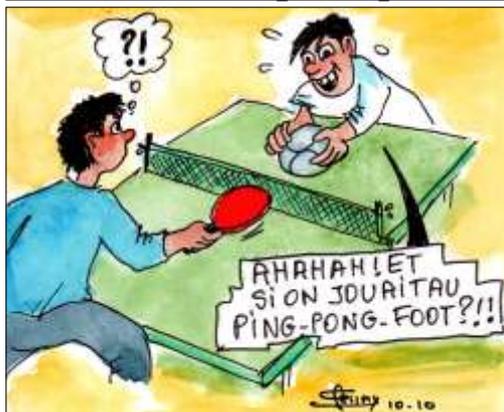
Comme en 2009, cette exposition a remporté un vif succès auprès du public.



Pour cette treizième édition de la fête des champignons, toujours autant de succès pour les exposants et pour nos petits danseurs creusois bien appréciés dans toutes leurs productions.



## Infos pratiques



### Les blés d'or

#### Initiation à la danse

Mardi 16/11/2010

Mardi 30/11/2010

### Autres festivités

## Le sport à Lavaveix les Mines.

Depuis le mois de septembre, le ping-pong a repris. Les entraînements se déroulent toujours **le mercredi de 19 h à 20 h à l'école des Galibots**. Cette année, deux équipes sont engagées en compétition. La première est toujours engagée en ligue 1 UFOLEP et ses premiers résultats (victoire, nul, victoire, défaite) sont très encourageants. La deuxième équipe, composée de jeunes, fait aussi bien (victoire, victoire, victoire).

Pour vous inscrire, 23 € par enfant pour l'année, 26 € pour les adultes et un certificat médical obligatoire.

Le football aimerait bien pouvoir reprendre, mais il n'y a plus assez de joueurs. Les volontaires, grands et petits sont tous les bienvenus.



Bourse aux jouets

Banquet du club des Blés d'Or

Noël des enfants

Réveillon

### Marche

Vendredi 05/11/2010 à 15 h 30

Vendredi 12/11/2010 à 15 h 30

Vendredi 19/11/2010 à 15 h 30

Vendredi 26/11/2010 à 15 h 30

Dimanche 21 / 11 / 2010

Dimanche 12 / 12 / 2010

Dimanche 19 / 12 / 2010

Vendredi 31 / 12 / 2010

## Et à l'école ?

Les effectifs sont stables, environ 75 enfants à cette rentrée. La structure reste la même mais l'environnement évolue. A la demande des enseignants, deux toilettes ont été installées dans la classe des « petits » pour éviter les risques ...

Dans le même temps, la mairie a décidé de terminer l'adaptation des toilettes aux nouvelles normes (accès handicapé, carrelage ...) et de repeindre les deux cages d'escalier. L'an prochain, c'est le préau qui est prévu ainsi que le couloir à l'étage.

Les enfants ont commencé à utiliser les ordinateurs du TBI (Tableau Blanc Interactif). Dans le cadre de ce travail, est programmée, dans le projet d'école, la réalisation d'un « dictionnaire » du vocabulaire de l'école.



Côté élémentaire.



Côté maternelle.



Les toilettes.



Plus de risques ...

L'équipe enseignante tient à remercier particulièrement les employées communales qui ont œuvré dans l'école pour permettre une rentrée « propre » et non poussiéreuse. Merci à toutes.

Cette même équipe et tous les enfants tiennent à remercier la communauté de communes pour le don d'un ordinateur qui vient avantageusement remplacer ceux qui déclarent forfait.